

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

SAM : NOUS ATTENDONS LA RÉPONSE DE RENAULT !

Fin novembre 2019, j'ai repris contact avec Patrick BELLITY, Président du Groupe ALTY, propriétaire d'une fonderie à Orléans, pour faire un point de situation des fonderies en France afin qu'il puisse manifester un intérêt pour la société SAM à Viviez, qu'il avait repris en 1998 à la demande du président du Groupe ARCHE, Yvan MICHAUX, propriétaire du site.

Patrick BELLITY a ensuite suivi l'évolution de la situation.

Dès septembre 2020, j'ai expliqué à Bercy, au Cabinet de la ministre Agnès PANNIER-RUNACHER, mon souhait que soit reçu Patrick BELLITY, pour étudier dans quelles conditions il serait accompagné pour reprendre les activités de la SAM.

J'ai compris que c'était le Groupe RENAULT qui avait la charge de trouver un repreneur, à savoir le Groupe espagnol CIE Automotive. Sa candidature a été écartée.

Après cet échec, dès le 11 mars 2021, lors de la réunion de Comité de suivi SAM, l'offre faite par le Groupe CIE fut légitimement refusée par les salariés comme par les collectivités pour 3 raisons :

- Reprise de 150 personnes seulement sur 350 pour la production ;
- Suppression des services dédiés à la recherche, à l'innovation et à la production de pièces à haute valeur ajoutée ;
- Suppression des postes occupés par les responsables syndicaux, ajoutant à cela une clause non négociable de suppression du 13^{ème} mois et des primes.

Lors de toutes les réunions de Comité de suivi du dossier SAM, j'ai plaidé pour que soit retenue la proposition de Patrick BELLITY avec le soutien financier sous forme de prêt participatif de la Région comme de l'État et des aides sectorielles prévues par le plan de soutien de la filière automobile, afin de faire émerger une fonderie française.

Depuis le 18 novembre, l'État et la Région ont affiché leur engagement financier. Il est donc urgent que le Groupe RENAULT, sauvé de la faillite par un prêt de l'État de 5 milliards d'euros, confirme le volume des commandes pour l'offre de Patrick BELLITY, avec une durée sur 5 ans, pour qu'il puisse redresser la SAM, la diversifier, et progressivement revenir à un niveau d'emploi proche des 250 salariés.

C'est le sens de la lettre que j'ai adressée au Premier ministre Jean CASTEX après la réunion nécessaire et utile qu'il a eue avec les responsables syndicaux de la SAM à Figeac le 28 octobre 2021.